

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	190 312	57 441	132 871	69 579	63 292	90.97
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 500		1 500	1 500		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	29 004		29 004	17 244	11 761	68.20
	Total II	220 817	57 441	163 375	88 322	75 053	84.98
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	5 136		5 136	1 818	3 318	182.49
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 323 865	17 760	1 306 105	1 471 655	-165 550	-11.25
	Autres créances	794 112		794 112	669 116	124 996	18.68
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	860 922		860 922	564 545	296 377	52.50
	Charges constatées d'avance (3)	22 085		22 085	50 186	-28 100	-55.99
	Total III	3 006 120	17 760	2 988 360	2 757 320	231 040	8.38
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 226 937	75 201	3 151 736	2 845 642	306 094	10.76

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0
21 312

Mission de présentation - comptes non encore certifiés

ECAI

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 250 000)	250 000	250 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	130 000	130 000		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	25 000	3 000	22 000	733.33
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 056 347	314 784	741 564	235.58
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	578 057	763 564	-185 507	-24.29
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 039 404	1 461 347	578 057	39.56
AUTRES FONDS PROPRES					
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		290 139	-290 139	-100.00
	Concours bancaires courants	2 527	2 240	287	12.79
	Emprunts et dettes financières diverses	20 400	5 874	14 526	247.29
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	343 744	403 867	-60 123	-14.89
	Dettes fiscales et sociales	721 806	666 798	55 008	8.25
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 650	15 376	-13 726	-89.27
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	22 205		22 205	
	Total IV	1 112 332	1 384 295	-271 963	-19.65
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 151 736	2 845 642	306 094	10.76

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 112 332

1 244 353

Certifié conforme à l'original
[Signature]

Mission de présentation - comptes non encore certifiés

ECAI

A.D.B.I.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 250 000 EUROS
Siège social : 8 RUE ROSSINI 75009 PARIS
805.321.650 RCS PARIS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2020
--

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 578 057 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 578 057 euros,
Autres réserves au 31/12/2019 : 1.056.347 euros,

Déduction de la distribution exceptionnelle prélevée sur les réserves de 308.000 euros,
Solde du compte Autres réserves : 748.347 euros.

Affecté en totalité au compte « autres réserves » pour 578.057 euros qui s'élève ainsi à 1.326.404 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2016	Néant	Néant	Néant
2017	Néant	Néant	Néant
2018	Néant	Néant	Néant

Certifié conforme
Le gérant



A.D.B.I
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 250.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 8 RUE ROSSINI, 75009 PARIS
805.321.650 RCS PARIS

RAPPORT DE LA GÉRANCE
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2020
APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Le soussigné Ahcène OUGUENOUNE, associé unique et gérant de la société A.D.B.I., a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Notre société a pour principale activité :

La fourniture de toutes prestations de services, de conseils en développement, management et communication, de formation, recherche et d'ingénierie ; l'assistance en matière d'informatique, industrielle, commerciale, administrative ou financière, la prestation de tous services ; l'étude, la conception, la mise en place, le développement de projets informatiques puis les projets de formation associées.

Au cours l'exercice clos le 31 Décembre 2019, notre société a réalisé un chiffre d'affaires net de 5.044.123 euros, contre un chiffre d'affaires de 4.368.129 euros, soit une progression de 15.48 %, il en ressort un résultat d'exploitation de 270.264 euros, et un bénéfice net comptable de 578.057 euros.

Les produits d'exploitation de l'exercice écoulé se sont élevés à 5.081.378 euros contre 4.382.612 euros l'exercice précédent, soit une progression de 15.94 %.

Le montant des charges d'exploitation de l'exercice 2019 s'élève à 4.811.115 euros contre 3.807.518 euros l'exercice précédent, soit une hausse de 26.36 %.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 402 402 euros contre 1 023 868 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 36,97%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 97 626 euros contre 69 391 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 40,69%.

Le montant des salaires et traitements s'élève à 2.323.738 euros contre 1.920.788 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 20,98%.

Le montant des charges sociales s'élève à 937.032 euros contre 774.376 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 21%.

L'effectif moyen salarié au 31/12/2019 s'élève à 46 personnes.

Le résultat d'exploitation bénéficiaire de l'exercice écoulé s'élève à 270.264 euros contre 575.094 euros l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice écoulé se traduit par une perte de 4.264 euros contre une perte de 8.012 euros l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel déficitaire de l'exercice 2019 s'élève à 16.746 euros contre un résultat exceptionnel déficitaire de 4.412 euros l'exercice précédent.

Compte tenu :

D'un impôt sur les sociétés de 67.148 euros,
D'un crédit impôt recherche de 389.941 euros,
D'un crédit impôt famille de 6.010 euros,

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 578.057 euros contre un bénéfice de 763.564 euros l'exercice précédent.

Concernant la situation financière de la société au 31 décembre 2019 :

- Les capitaux propres s'élèvent à 2.039.404 euros.
- Les disponibilités s'élèvent à 860.922 euros,

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Au 1^{er} trimestre 2020, l'activité de la société a été affectée par les conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19, et le confinement mis en place par les autorités.

Cette crise sanitaire aura un impact sur les états financiers 2020, cependant, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer l'impact que cette crise aura sur l'exercice ouvert le 1^{er} Janvier 2020.

Pendant le confinement, nous avons favorisé le télétravail à chaque fois qu'il pouvait être mis en place, ainsi que le maintien en activité partielle dans la mesure du possible, ceci afin d'assurer la poursuite de notre activité dans un environnement sécurisé.

A ce jour nous n'avons pas connaissance d'incertitudes significatives pouvant remettre en cause la poursuite de l'exploitation.

Activités en matière de recherche et de développement

Les dépenses de recherche et développement de l'année 2019 se sont élevées à 877.795 euros, et ont été directement comptabilisées en charges, car il a été estimé que les conditions d'immobilisation n'étaient pas remplies.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Pour l'exercice en cours, notre société va poursuivre son activité dans les conditions mises en place au cours des précédents exercices.

Cependant, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer l'impact que la crise sanitaire liée au COVID 19 aura sur l'exercice ouvert le 1^{er} Janvier 2020.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

• BIG APPS

Le 2 Octobre 2018, la société ADBI a pris une participation de 50 % dans le capital de la société BIG APPS, dont le Gérant est Monsieur Zahir HAMROUNE ;

Au 31/03/2019, cette filiale a réalisé un résultat net comptable de 73.175 euros et ses capitaux propres s'élèvent à 15.041. Le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale au 31/03/2019 s'est élevé à 249.713 euros. Les comptes clos le 31/03/2020 n'étant pas connu au moment de l'arrêté des comptes de notre société, les chiffres indiqués sont ceux du dernier bilan connu au 31/03/2019.

Prises de participation ou prises de contrôle

Au cours de l'exercice écoulé la Société n'a pris aucune nouvelle participation.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-4, I du Code de commerce, sont communiquées les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 Décembre 2019 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

- les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu,

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				20
Montant total des factures concernées TTC	77.876,99 €	21.450,00 €	504,00 €	7.928,26 €	107.759,25 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	5,55%	1,53%	0,04%	0,57%	7,68%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	NON APPLICABLE				

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées	
Nombre de factures exclues	0
Montant total des factures exclues TTC	0
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)	
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : "30 jours"- Délais légaux : "30 jours"

	Article D. 441 I, 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				29
Montant total des factures concernées TTC	192.696,00€	53.628,00€	22.572,00€	15.240,00€	284.136,00€
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	NON APPLICABLE				
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	3,82%	1,06%	0,45%	0,30%	5,63%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	0				
Montant total des factures exclues TTC	0				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : "30 jours" - Délais légaux : "30 jours"				

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 578 057 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice : 578 057 euros,
Autres réserves au 31/12/2019 : 1.056.347 euros,

Déduction de la distribution exceptionnelle prélevée sur les réserves de 308.000 euros,
Solde du compte Autres Réserves : 748.347 euros

Affecté en totalité au compte "autres réserves" pour 578.057 euros qui s'élève ainsi à 1.326.404 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 731 404 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2016	Néant	Néant	Néant
2017	Néant	Néant	Néant
2018	Néant	Néant	Néant

Dépenses non déductibles fiscalement

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, il y a lieu d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 5.335 euros et qui, compte tenu du résultat fiscal bénéficiaire, ont été imposés à due concurrence.

CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, il est relaté les conventions ayant été portées à la connaissance du Commissaire aux comptes, à savoir :

- **Mise à disposition de bureaux au profit de la société BIG APPS**

La société ADBI a facturé à la société BIG APPS la somme de 18.901 euros HT correspondant aux loyers et la somme de 13.784 euros HT correspondant aux charges locatives des locaux de bureaux mis à la disposition de la société BIG APPS.

- **Prestations de services réalisées avec la société BIG APPS**

La société ADBI a facturé à la société BIG APPS, la somme de 25.100 euros HT correspondant aux prestations de services effectuées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

REMUNERATION DE LA GERANCE

Nous vous proposons d'approuver la rémunération perçue par le gérant au cours de l'exercice écoulé :

Monsieur Ahcène OUGUENOUNE a perçu du 1^{er} Janvier 2019 jusqu'au 31 Décembre 2019, une rémunération de brute globale de 150.000 euros, au titre de ses fonctions de gérant majoritaire.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Fait à PARIS

Le 12 juin 2020

Ahcène OUGUENOUNE

Associé Unique et Gérant

